

**Demande de raccordement**  
Votre CCAS se charge de la transmission à Vitaris

**Prise de rendez-vous :**  
Vitaris vous contacte dans les 2 jours

**Installation :** un conseiller technicien vient à votre domicile, installe le matériel, vous explique son fonctionnement et complète avec vous les documents

Vous êtes ici

**Demande d'installation à envoyer à : [teleassistance13@tunstall.com](mailto:teleassistance13@tunstall.com)**

## DEMANDE D'INSTALLATION

### LE(S) BENEFICIAIRE(S)

**Bénéficiaire principal**  Monsieur  Madame

Nom : ..... Prénom : .....

Tél 1 : ..... Tél 2 : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Email : .....

**Bénéficiaire secondaire**  Monsieur  Madame

Nom : ..... Prénom : .....

Tél 1 : ..... Tél 2 : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Email : .....

### LE DOMICILE

Adresse complète (bâtiment, étage, porte).....

Code postal ..... Ville .....

Type de Logement :  Maison  Appartement Code accès ..... Code boîte à clés .....

Le domicile est équipé d'une box internet :  Oui  Non

### PERSONNE A CONTACTER POUR LE RENDEZ-VOUS

Contacter directement le bénéficiaire principal

ou convenir du rendez-vous avec :  Monsieur  Madame

Nom ..... Prénom .....

Lien avec le bénéficiaire ..... Code Postal ..... Ville .....

Téléphone 1 ..... Téléphone 2 .....

Disponibilité :  24h/24  Autre : ..... Détient les clés :  Oui  Non

### SERVICE DE TELEASSISTANCE ET OPTIONS

Option détecteur de chute intelligent : **+2,40€ par mois.**

Installation et fourniture d'une boîte à clés au tarif de **59,90€.**

Système d'assistance mobile avec géolocalisation – Téléassistance Hors domicile : **+14,40€ par mois.**

Option détecteur de fumée\* : **+1,20€ par mois.**

Option détecteur de monoxyde de carbone\* : **+1,20€ par mois.**

Option détecteur de gaz naturel\* : **+1,20€ par mois.**

Option détecteur d'inactivité\* : **+1,20€ par mois.**

Option montre connectée géolocalisée (ajouter 37,90€ de frais de mise en service) : **+27,90€ par mois**

\*Toutes nos options liées au logement sont raccordées 24h/24, 7j/7 au terminal de téléassistance.

**Page n°1 sur 2**



## LES PERSONNES A PREVENIR

	<b>Contact 1</b>	<b>Contact 2</b>	<b>Contact 3</b>	<b>Contact 4</b>
Civilité	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme			
Nom				
Prénom				
Lien avec l'utilisateur				
Téléphone				
Code Postal				
Ville				
Disponibilité	<input type="checkbox"/> 24h/24 <input type="checkbox"/> Autre : .....			
Détenteur des clés	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Temps de trajet	<input type="checkbox"/> moins de 15 min <input type="checkbox"/> 15 à 30 min <input type="checkbox"/> plus de 30 min	<input type="checkbox"/> moins de 15 min <input type="checkbox"/> 15 à 30 min <input type="checkbox"/> plus de 30 min	<input type="checkbox"/> moins de 15 min <input type="checkbox"/> 15 à 30 min <input type="checkbox"/> plus de 30 min	<input type="checkbox"/> moins de 15 min <input type="checkbox"/> 15 à 30 min <input type="checkbox"/> plus de 30 min

## LE MEDECIN

Docteur : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél 1 : ..... Tél 2 : .....

## VOTRE AGENCE LOCALE

Pour les questions concernant le **fonctionnement de votre matériel ou son installation, votre agence locale Vitaris à Salon de Provence se tient à votre disposition :**

: Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

: 04 90 73 10 28

Demande d'installation à envoyer à : [teleassistance13@tunstall.com](mailto:teleassistance13@tunstall.com)

Signature :

Page n°2 sur 2

Demande d'installation Bouches du Rhône – Indice A – Novembre 2023

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Ce document est à compléter et à renvoyer au CCAS daté et signé,  
Veuillez joindre **obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire** comportant les mentions BIC – IBAN  
à l'adresse suivante :



**CCAS d'Allauch  
355, Avenue du Général de Gaulle  
13190 ALLAUCH**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le C.C.A.S d'Allauch à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte, conformément aux instructions du C.C.A.S. d'Allauch.

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.*  
*Une demande de remboursement doit être présentée :*

- *Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.*
  - *Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.*

*Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Note : vous droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*

**Avis d'échéance : le prélèvement est prévu le 20 de chaque mois.**

**Référence Unique Mandat (R.M.U. Réservé au créancier) :**

**Type de paiement :** Récurrent/répétitif

**Titulaire du compte à débiter**

Nom et Prénom : (\*) \_\_\_\_\_

Adresse :(\*) \_\_\_\_\_

Code Postal : (\*)

Ville : (\*)

Pays : FRANCE

## Désignation du créancier

Nom : CCAS d'Allauch

Adresse : 355, avenue du Général de Gaulle

Code postal : 13190

Ville : Allauch

Pays : FRANCE

Les coordonnées de votre compte (\*)

BIC : Code international identification de votre Banque - BIC (Bank Identifier Code)

Pays

A horizontal row of 20 empty square boxes, likely for drawing or marking responses.

**IBAN** : Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

**(\*) Veuillez compléter tous les champs du mandat. Joindre un Relevé d'Identité Bancaire (format IBAN BIC)**

Fait à Allauch le (\*) :

Signature du titulaire du compte (\*):

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au CCAS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

**Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**

Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées

Quiétude 13 - Téléassistance

4 quai d'Arenc - CS 70095

13304 Marseille Cedex 02

Tél : 04 13 31 98 74 ou 04 13 31 98 75

**Vitaris Bouches-du-Rhône**

177 rue de la Forge - ZA des Roquassiers

13300 Salon de Provence

**teleassistance13@tunstall.com**

Tél : 04 90 73 10 28

[www.tunstall.fr](http://www.tunstall.fr)

**CACHET DU CCAS OU DE LA COLLECTIVITÉ**



Vitaris a fait l'objet d'une déclaration d'activités de services à la personne : SAP 2012/343431615. Depuis le 1er janvier 2017, en application de la loi 2016-1917 du 29/12/2016 (Article 82,I-A,II et III), l'aide liée aux Services à la Personne prend la forme d'un crédit d'impôt généralisé à l'ensemble des contribuables.



[www.tunstall.fr](http://www.tunstall.fr)

Tunstall Vitaris - 90 A, allée Hubert Curien - CS 30028 - 71201 LE CREUSOT CEDEX - Tél : 03 85 73 05 05  
SIREN : 423 227 504 5 RCS Chalon sur Saône 1000 D 70012 SIRET 242 421 415 00057 NAF 8020 T



# QUIÉTUDE 13

LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE POUR LES PERSONNES DU BEL ÂGE



Rifley13 - avril 2024 - Indice D

**Quiétude 13**  
La téléassistance du Conseil général  
des Bouches du Rhône

**Tunstall**   
vitaris  
VIVRE PLEINEMENT



## Quiétude 13

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des adultes handicapés, le département des Bouches du Rhône a mis en place depuis 1990 un dispositif départemental de téléassistance, Quiétude 13, pour améliorer les conditions de vie quotidienne et de sécurité.

### En quoi consiste la prestation ?

Un terminal de téléassistance installé à domicile, muni d'un émetteur portatif, permet, à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une centrale d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort. Vous avez besoin de parler, vous êtes victime d'une chute, d'un malaise, d'une agression, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24 h sur 24. La prestation prévoit également la diffusion de messages d'information et d'alerte à l'intention des abonnés, ainsi que la possibilité d'un recours à une assistance psychologique.

### Un dispositif simple

Votre terminal de téléassistance est couplé à un déclencheur portatif étanche (médaille ou montre) qui vous permet, d'une simple pression de rentrer en relation directe avec la plate-forme de téléassistance. Le terminal vous permet de dialoguer depuis votre domicile, avec nos professionnels de l'écoute et de l'assistance, sans décrocher votre téléphone.

Le déclencheur a une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces de votre domicile ou de son environnement immédiat (cour, jardin).

Dans un but de sécurisation optimale, nous faisons profiter à nos bénéficiaires depuis 2024 des nouvelles technologies innovantes en matière de téléassistance, avec la technologie IP, dite « double sécurisation ». Ces nouveaux transmetteurs permettent d'être raccordés à la fois directement à la box internet et au réseau GSM grâce à une carte SIM autonome. Ces transmetteurs sont compatibles avec tous les opérateurs téléphoniques, en dégroupage partiel ou total, et répondent également aux logements qui ne sont équipés ni d'une ligne téléphonique fixe ni d'une box internet.

#### Le matériel :

Transmetteur SmartHub  
Emetteur d'appel  
(fourni avec bracelet et tour de cou)



### Comment bénéficier du service ?

Remplissez directement le formulaire de demande d'installation fourni par le CCAS de votre domicile ou par la société Tunstall Vitaris. Ce formulaire vous indiquera les étapes à suivre afin de finaliser votre demande de raccordement. Il est nécessaire d'indiquer toutes les informations utiles à Tunstall Vitaris pour vous assister le plus efficacement possible.

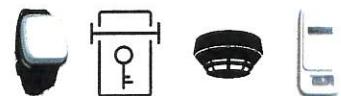
Un conseiller Tunstall Vitaris prendra rendez-vous pour installer le matériel à votre domicile et vous expliquer le fonctionnement. Le service sera alors opérationnel. L'installation et la maintenance sont comprises dans la prestation. Le contrat peut être résilié à tout moment à condition de restituer le matériel au CCAS ou auprès de Tunstall Vitaris.

### Encore plus de sécurité avec les détecteurs additionnels

Afin de mieux garantir, votre sécurité à domicile et vous permettre de vivre en toute quiétude, Quiétude 13 vous propose à un prix négocié avec Tunstall Vitaris, l'installation de capteurs additionnels qui permettent de couvrir certains risques liés à la vie à domicile de personnes vulnérables.

Ces équipements restent facultatifs :

- Détecteur intelligent sensible à certaines chutes
- Boîte à clés
- Détecteur de fumée
- Détecteur d'inactivité...



### L'assistance mobile

Ce dispositif optionnel permet à l'abonné d'avoir une protection lorsqu'il sort de chez lui pour se déplacer en toute liberté et en toute sécurité grâce à un système d'assistance mobile avec géolocalisation. Il est simple d'utilisation et dispose d'un bouton d'appel d'urgence relié à la centrale d'écoute et d'assistance.